

Certificat de réalisation

Je soussigné, Caroline JEANPIERRE, représentante légale de l'organisme de formation PSSM France Formation, atteste que

Delphine GIMAT

A suivi l'action de formation Premiers Secours en Santé Mentale (Module Standard)

jeudi 5 décembre 2024

vendredi 6 décembre 2024

COLMAR

Effectivement réalisée 14,00 heures sur une durée initialement prévue de 14,00 heures conformément au programme pédagogique préétabli.

Évaluation des acquis de la formation :

Au regard de chaque objectif de la formation, le stagiaire est invité à déterminer les connaissances/compétences qu'il a acquises, celles qui sont en cours d'acquisition ou celles qui restent à acquérir.
L'évaluation des acquis s'effectuera à l'appui notamment de la correction, en groupe et validée par les animateurs, des exercices (tests, cas pratiques) auxquels le stagiaire a participé.

Objectifs de la formation	Connaissances / compétences (Cochez la case correspondante)
Avoir connaissance d'un plan d'action pour pouvoir aider des personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.	<input type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Sont en cours d'acquisition <input type="checkbox"/> Sont à acquérir

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art. L 6315-2 du Code du Travail).

Attention !

- Aucun double ne sera délivré.
- Ce certificat n'est pas une accréditation à livrer des formations de PSSM France

Fait à Lyon, le

24 janvier 2025

Cachet et signature du responsable
de l'organisme de formation

Signature du stagiaire



PSSM FRANCE FORMATION
Le New Worker
23 rue Paul Duvivier
69007 LYON
04 37 47 90 84 – info@pssmfrance.fr
Siret : 979 886 736 00011
N°organisme de formation : 84692186569